



**SNUipp Tarn**  
201 rue de Jarlard  
81 000 ALBI  
T : 05 63 38 44 34  
@ : [snu81@snuipp.fr](mailto:snu81@snuipp.fr)

Albi, le vendredi 23 septembre 2011

à Monsieur l'Inspecteur d'Académie du Tarn  
Directeur des Services Départementaux de l'Education Nationale  
3 rue du Général Giraud  
81013 Albi Cedex 09

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

J'ai l'honneur d'attirer votre attention sur les lauréats au concours 2011 qui n'ont pas encore validé leur master.

Selon les services du ministère, certains étudiants reçus au concours mais n'ayant pas encore validé leur master, pourraient être recrutés comme contractuels au 1er septembre, puis en tant que stagiaires au 1er novembre 2011.

Si des étudiants se trouvent dans cette situation dans notre département, nous vous demandons de bien vouloir appliquer cette directive ministérielle. Nous souhaiterions également, connaître le nombre d'étudiants concernés.

Le SNUipp-FSU s'est adressé au Ministre afin d'exiger que les reçus au concours recrutés comme vacataires à la rentrée, bénéficient d'un effet rétroactif sur leur ancienneté générale de service et que durant leur vacation, ils aient accès aux mêmes dispositifs d'accompagnement et de « formation » que leurs collègues stagiaires.

Veuillez agréer, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le SNUipp Tarn  
Le co-secrétaire départemental, Thomas Verdier